

LE DROIT À LA SANTÉ AU CAMEROUN

Selon la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la réalisation des droits de l'homme, notamment des droits économiques et sociaux dont fait partie le droit à la santé, impose à l'État non seulement une obligation de moyens, mais également une obligation de résultat. Par conséquent, la mise en œuvre de tout droit, et plus spécifiquement du droit à la santé, ne saurait se limiter uniquement à une évaluation faite à l'aune des mesures et moyens adoptés par les États afin de garantir son effectivité. Mieux, elle doit aussi intégrer la dimension de l'efficacité qui, au-delà des mesures et moyens adoptés, s'attèle à vérifier et à évaluer les résultats induits par cet ensemble de mesures et de moyens.

L'ouvrage évalue la capacité des mesures, des moyens et des institutions mis en place par l'État camerounais, pour répondre aux besoins des populations en termes de garantie de leur droit à la santé. Il en ressort que ce droit, pour être mieux protégé, nécessite la mise en place de mécanismes supplémentaires, tels que la couverture sanitaire universelle de même que l'aménagement de l'offre de soins et de médicaments issus de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée africaine.



Christophe FOE NDI est docteur en droit, diplômé de l'université d'Avignon. Administrateur civil principal hors échelle, il occupe actuellement le poste d'Intendant principal du Palais de l'unité, des résidences et pavillons présidentiels. Il est par ailleurs le promoteur du site écotouristique ECOPARK CAMEROON et Président-Fondateur de l'ONG ECOPARK CAMEROON FOUNDATION.

Passionné par la recherche, il a publié de nombreux articles sur le droit à la santé, et est membre de nombreux cercles de réflexion tels que le Centre de recherche A PRIORI et le Scientific Center for Health.

Illustration de couverture réalisée par :
ATJ Services, novembre 2019

ISBN : 978-2-343-19187-4
39 €

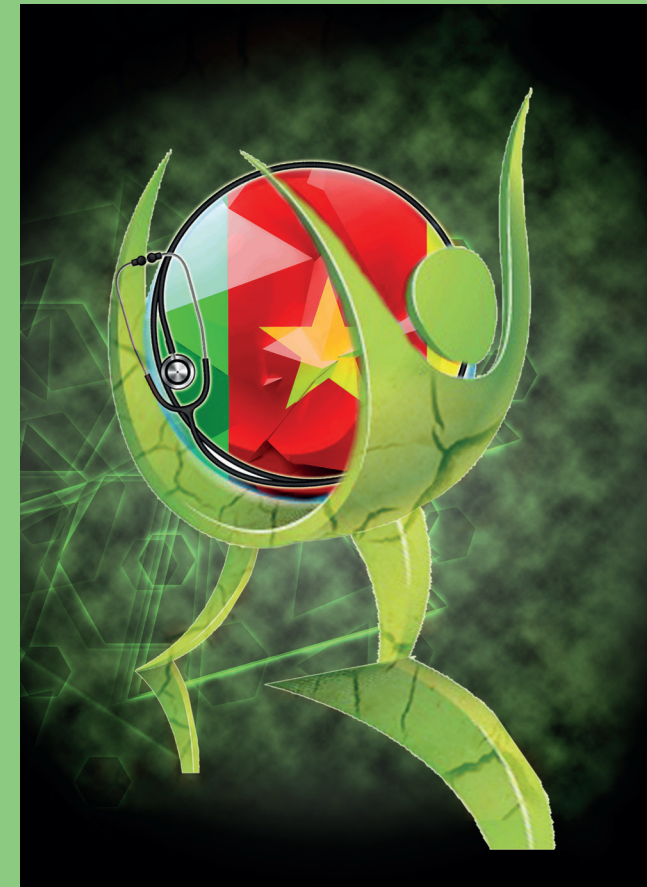


Christophe FOE NDI

LE DROIT À LA SANTÉ AU CAMEROUN

Christophe FOE NDI

LE DROIT À LA SANTÉ AU CAMEROUN



Préface de Guylène Nicolas
Postface de Samuel-Jacques Priso-Essawe

